

## À LA UNE

### Soyons clairs : 3 lauréats ont remporté le prix pour un langage clair dans les administrations

Le prix **Soyons clairs** a été remis, mardi 12 juillet, en présence de Jean-Vincent Placé, secrétaire d'État chargé de la Réforme de l'État et de la Simplification. Ce prix incite et récompense les administrations qui améliorent la qualité des écrits d'information administrative. Le grand prix du jury a été remis à la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAM-TS) pour l'application Ameli, le prix de l'accessibilité au département de la Seine-de-Saint-Denis et le prix de l'innovation aux organismes de retraite obligatoire.



► [Lire l'article](#)

### Passer du parcours du combattant de l'entrepreneur au parcours de croissance

Lever les freins à l'embauche, accompagner les entreprises dans leur transition vers l'économie numérique, clarifier les normes et faciliter les démarches quotidiennes des entreprises sont les missions prioritaires du Conseil de la simplification pour les entreprises. Point d'étape de Françoise Holder et Laurent Grandguillaume, co-présidents, sur les axes prioritaires des mois à venir et la mise en œuvre du programme de simplification pour les entreprises.



► [Lire l'article](#)

### **FORMATION PROFESSIONNELLE** Une relation de confiance renforcée entre les organismes de formation professionnelle et les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA)

Les relations entre les OPCA et les organismes de formation sont désormais approfondies par des engagements réciproques des acteurs de la formation professionnelle. Ils prennent en compte les nouvelles obligations relatives à la qualité de la formation délivrée. Première concrétisation : un contrat de confiance « OF+ » a été signé entre OPCALIA et la Fédération de la Formation Professionnelle (FFP). Ce contrat a ensuite été décliné entre OPCALIA et une quinzaine d'organismes de formation avec lesquels il a l'habitude de travailler.

► *En savoir plus*

### **HOTELLERIE-RESTAURATION** La réglementation sur les verres gravés est supprimée

Un décret-loi de 1935 obligeait à graver la contenance sur les récipients (bouteilles, carafes, verres), exprimée en litres, en décilitres ou centilitres. Cette disposition est supprimée. La fin de cette obligation constitue une source d'économies non négligeable pour les professionnels concernés.

► *En savoir plus*

### **EMPLOI** La procédure de reconnaissance de la lourdeur du handicap est simplifiée

Le dispositif de reconnaissance de la lourdeur du handicap est simplifié afin d'inciter les entreprises à recruter des personnes en situation de handicap et de garantir une meilleure prise en compte de leurs besoins spécifiques (aménagements etc.). Les modalités d'attribution sont revues et facilitées pour les personnes déjà en structure d'accueil, les modes de calcul des aides sont simplifiés, les procédures de renouvellement allégées et la durée d'attribution est allongée pour les personnes en fin de carrière.

► *En savoir plus*

### **TRANSPORTS** Les formalités administratives concernant la réception des véhicules lourds et légers spéciaux modifiés s'allègent

► *En savoir plus pour les véhicules lourds et pour les véhicules légers*

### **CONSTRUCTION** Une nouvelle section du guide pratique « Construire Sain » clarifie les exigences en matière de ventilation

► *Retrouvez le guide « Construire Sain »*

**PAPIERS Demander son passeport en ligne**

L'utilisateur peut désormais remplir un formulaire en ligne sur [passeport.ants.gouv.fr](http://passeport.ants.gouv.fr) afin que sa demande de passeport soit directement envoyée en mairie. Dans un deuxième temps, le demandeur doit apporter ses pièces justificatives et une photo d'identité à la mairie de son lieu de résidence.

► **En savoir plus**

**FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER L'inscription au registre des Français établis hors de France est dématérialisée**

2,5 millions de Français vivent à l'étranger dont 1,7 million sont inscrits au registre des Français établis à l'étranger auprès des consulats. Afin d'élargir la protection consulaire et simplifier les démarches des usagers, l'inscription au registre des Français établis hors de France est dématérialisée depuis juin 2016. L'inscription se fait en ligne sur [service-public.fr](http://service-public.fr).

► **En savoir plus**

**AGENDA**

**21 juillet** – Conseil de la simplification pour les entreprises

**VIDÉOS**

- **Françoise Holder, co-présidente du Conseil de la simplification pour les entreprises**
- **Laurent Grandguillaume, co-président du Conseil de la simplification pour les entreprises**
- **Patrick Bernasconi, président du CESE**

**RETROUVEZ TOUTES LES MESURES DE SIMPLIFICATION SUR**  
[simplification.modernisation.gouv.fr](http://simplification.modernisation.gouv.fr)

**NOUS SUIVRE**



Directrice de la publication : Laure de la Bretèche  
Rédactrice en chef : Laurence Audras - Communication - SGMAP

Responsable éditorial : Fanny Benquet  
Conception graphique : Marion Dos Reis Silva  
Contact : [communication.sgmap@modernisation.gouv.fr](mailto:communication.sgmap@modernisation.gouv.fr)

© Services du Premier ministre  
[Cliquez ici](#) pour vous désabonner.